

Aiglemont

Magazine

Bulletin municipal N°12
Décembre 2012

*Bonne Année
2013*



Edito du Maire	P 3
Travaux	P 4
Vie communale.....	P 5 et 6
Jeunesse - Formation.....	P 7 à 12
Cadre de vie	P 13 à 15
Solidarité.....	P 16
Portrait d'Aiglemontais	P 17
Loisirs, sport et culture	P 18 à 20
Histoire locale	P 21
L'année en bref	P 22 à 25
Etat-civil.....	P 26 à 28
Infos pratiques	P 29 et 30
Dernière de couverture : Dessin de Gérard Moïny	

« Aiglemont Magazine » est une publication annuelle éditée par la Commune d'Aiglemont élaborée par les membres de la commission « Communication » du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : Philippe Decobert

© photos : Ph. Decobert - Ch. Smigielski

Bulletin imprimé sur papier PEFC

SOPAIC Imprimerie 03 24 33 42 42 - Warcq



Serrurerie
Acier - Aluminium - P.V.C.
Menuiserie métallique

ZUCCARI
Fabricant

Z.A. de la Poterie - Rue d'Evigny - B.P. 66
08002 PRIX-LES-MÉZIÈRES Cedex
Tél. : 03.24.57.01.99 - Fax : 03.24.57.38.01
E-mail : zuccari08@wanadoo.fr

CHARCUTERIE - TRAITEUR

Benoît MANCIAUX

26, rue Monge
Charleville-Mézières

03 24 57 20 12

Saint-Pierre Auto

EURO TYRE
RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATIQUES CONSEIL

José HULAIN
Directeur

06 07 88 52 70

Rue de l'Armistice - 08000 MONTCY-ST-PIERRE
Tél. : 03 24 59 07 57 - Fax : 03 24 59 98 78

CHA.S.A.C PERRIN

**Chauffage - Plomberie
Entretien - Dépannage**

7, rue Marcel Dorigny - 08090 AIGLEMONT
Tél : 03 24 33 40 15 - Fax : 03 24 33 33 50
E mail : chasac.perrin@wanadoo.fr

A2E SERVICES

- * Aménagement & Entretien des espaces verts
- * Nettoyage extérieur
- * Constructions en bois
- * Bassin aquatique
- * Multiservices
- * Bricolage

DEVIS GRATUIT

WWW.A2E-SERVICES.FR
TEL: 06.45.92.50.49

HERBULOT Jean-Charles
08090 AIGLEMONT



Les bons choix, au bon moment...

Mes chers concitoyens,

Voici quelques semaines, par une action spectaculaire, une grève de la faim sous une tente de bivouac plantée près de l'Assemblée Nationale, le maire de Sevrans, en Seine-Saint-Denis attirait l'attention du public sur l'état catastrophique des finances de sa commune. Critiques, certains observateurs ont voulu y voir surtout un « coup de com. » au bénéfice de l'élus gréviste, tandis que d'autres, davantage moralistes, soulignaient qu'une meilleure gestion communale lui aurait peut-être épargné ce camping de détresse sur un trottoir.

Quoi qu'il en soit, la méthode utilisée était évidemment destinée à provoquer les médias et, par leur intermédiaire, à faire pression sur les instances gouvernementales. De ce point de vue, l'objectif fut atteint. Peut-être, grâce à cela, la ville de Sevrans et, avec elle, les cent villes les plus pauvres de France, recevront-elles une réponse appropriée à leurs particulières difficultés. Néanmoins, le problème de fond subsiste. « La Crise » a en effet différentes conséquences directes sur les finances de l'immense majorité des communes, hormis celles qui sont des ghettos de riches. Ce sont la réduction de leurs recettes fiscales et des dotations d'Etat, alors même que les besoins sociaux, eux, augmentent et le renchérissement des crédits destinés aux investissements, pour lesquels les subventions nationales, régionales et départementales deviennent plus rares.

Face à ces nouvelles contraintes, les communes doivent donc être

dorénavant plus parcimonieuses pour leur fonctionnement et moins ambitieuses quant à leurs investissements. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter, rétrospectivement, d'avoir été si entreprenants, depuis bientôt 12 ans, pour moderniser et équiper Aiglemont. Et de l'avoir été en utilisant, chaque fois que possible, des solutions techniques avares en énergie donc économes, aujourd'hui et demain, des deniers communaux, c'est-à-dire de vos euros. Ainsi en a-t-il été du choix de la basse tension pour l'éclairage public, de la géothermie pour le chauffage et la climatisation du pôle de santé, ou de la technologie photovoltaïque pour l'alimentation électrique des salles d'arts martiaux et de musique. Récompensée de ses efforts en 2009 par le

*moderniser
et équiper
Aiglemont*

Prix régional du développement durable, la municipalité ne s'est pas arrêtée en si bon chemin puisque nombre d'actions ont été conduites.

Nous ne pourrions plus, dans les circonstances actuelles, réaliser un ensemble de programmes équivalents. Le prouvent les difficultés rencontrées pour obtenir les subventions nécessaires à la poursuite de la rénovation de la rue de Gaulle, après la première phase de travaux concernant les réseaux d'assainissement et d'eau. Malgré le retard subi par ce chantier, conçu pourtant pour être exemplaire du point de vue du « développement durable », nous gardons espoir de le voir se ranimer au cours de l'année qui vient, année que je souhaite sincèrement la plus heureuse possible à chacun d'entre vous...

Votre Maire
Philippe Decobert



Rue du Dr. Roux, pose du réseau d'assainissement

Rue du Dr. Roux, réfection temporaire du revêtement de chaussée après travaux.

Réfection des rues de Gaulle, du Dr Roux et des Charrons patience et longueur de temps ...

L'assés d'attendre encore et toujours l'accord de l'Etat comme celui du Conseil Général sur les subventions que nous avons sollicitées voici environ 3 ans, nous avons décidé d'entamer cette année les travaux de réfection du secteur délimité par la rue Charles de Gaulle et ses rues adjacentes, rue des Charrons et la rue du Dr Roux. Les travaux lancés en septembre et qui se poursuivent actuellement sont ceux dont le financement était assuré. Il s'agit du programme concernant les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau, qui sont de la compétence de Cœur d'Ardenne, la Communauté d'agglomération de Charleville - Mézières.

Leur succéderont les opérations d'enfouissement des lignes électriques et de télécom, ainsi qu'il a été fait lors des précédents programmes de réhabilitation urbaine qui ont été

exécutés dans une vingtaine de rues depuis dix ans. Le coût sera pris en charge partiellement par le Syndicat d'Electrification de la Région d'Omont, dont la commune est membre depuis 2001. Puis viendra la réfection des chaussées, à la charge de la commune pour celles qui sont communales, et à la charge du Conseil Général pour la rue Charles de Gaulle, cette voie faisant partie de la voirie départementale. Vue les circonstances, tout le monde comprendra que nous ne pouvons nous hasarder à avancer une date d'achèvement des travaux...



Inauguration des salles de musique et d'arts martiaux

Nous avons déjà tout dit, dans ces mêmes colonnes, tout comme dans celles de plusieurs Flash Infos, à propos de la salle de musique et de la salle d'arts martiaux, depuis la conception de leur projet jusqu'à l'ouverture aux pratiquants, au début de l'année 2010.

Nous n'allons donc pas y revenir, tous les Aiglemontais savent – ou devraient savoir – avec quel souci d'économie des énergies ces deux équipements collectifs ont été imaginés et réalisés, sans que le confort matériel de leurs usagers ait été sacrifié. Reste que leur inauguration, bien que tardive puisqu'elle n'a eu lieu qu'en mars dernier, a fourni l'occasion à un certain nombre d'invités, élus locaux, cantonaux, régionaux et responsables d'administrations, de découvrir en situation de fonctionnement – et depuis presque deux ans – des technologies qu'on est bien loin de voir partout. Ce fut notamment le cas pour la pompe à chaleur thermodynamique installée dans la salle d'arts martiaux qui récupère les calories dépensées pendant les entraînements par les sportifs afin de les recycler pour produire l'eau chaude

sanitaire. Cette machine que la commune d'Aiglemont fut la première à utiliser dans la Région en a surpris plus d'un ! Or elle n'est qu'un exemple de ce qu'une petite collectivité peut réussir dans le vaste domaine du développement durable, dès l'instant où cette préoccupation devient une constance

*« La commune
la plus exemplaire
de Champagne-Ardenne »*

de la politique municipale. Le président de la Région, Jean-Paul Bachy, n'hésitait pas en ce jour inaugural, de qualifier Aiglemont « la commune la plus exemplaire de Champagne – Ardenne » en ce domaine. Nous acceptons le compliment, cela va sans dire...

Tous les élus et responsables d'administrations présents à cette double inauguration ont rendu hommage à la qualité des équipements et plus globalement à la politique d'économie des énergies suivie par la commune depuis plusieurs années



Une expo en mémoire de Charles De Gaulle

Contactée en septembre 2011 par la Fondation Charles de Gaulle, notre commune avait décidé de répondre favorablement à la proposition d'organiser une exposition.

Le thème choisi : « de l'Appel à la Libération », s'inscrivait bien dans le programme de célébration de la date anniversaire du 18 juin. Celle-ci a donc pris cette année une ampleur particulière. Après la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts, l'inauguration s'est déroulée dans la salle du conseil municipal avec le concours des jeunes élus du conseil municipal enfants qui ont lu l'Appel du 18 juin et ont interprété le chant des partisans.

L'exposition se présentait sous forme de 15 panneaux illustrés répartis en 3 thèmes principaux : l'Appel, l'Unité, le Salut.

Chaque panneau présentait à la fois un titre visant à situer le visiteur dans la vie du Général, un texte court et une photo légendée complétant l'information. Ce qui rendait l'information accessible à tous les publics. Les plus âgés

retrouvaient la mémoire de cette époque troublée et les plus jeunes découvraient le rôle et la place du grand homme dans l'Histoire.

Cette présentation était complétée d'une iconographie multimédia : livres affiches, CD et DVD. Pour l'occasion la bibliothèque municipale avait aussi mis à disposition ses livres sur le Général.

Parmi les visiteurs on a pu voir des anciens combattants, des élèves de l'école primaire, le conseiller général et nouveau député Christophe Léonard ainsi qu'un ancien garde du corps de Charles de Gaulle lorsqu'il était Président de la République. Ce dernier, de passage dans notre commune, a éclairé cette rétrospective de quelques anecdotes savoureuses et inédites.

La fondation Charles de Gaulle a également fait don à la commune de livres et de matériel audio consacrés au Général. Ces documents ont été remis officiellement à la bibliothèque municipale.



Des élections intermédiaires au Conseil Municipal Enfants



Le nouveau Maire enfant, entouré de ses adjoints et des conseillers

Le Conseil Municipal Enfants est élu pour 2 ans, mais comme les membres faisaient partie du CM1 voire du CM2, la deuxième année de leur mandat, les jeunes élus ne fréquentaient plus l'école du village car ils étaient entrés en 6ème.

C'est pourquoi depuis la dernière rentrée scolaire des élections ont lieu dans l'école élémentaire au début de chaque année. 5 nouveaux membres du CME seront élus pour 2 ans. Ils vont se joindre aux 9 jeunes qui ont été élus en 2011. A la rentrée 2013, 5 autres membres du CME viendront remplacer les 9 anciens. Ce dispositif permettra d'avoir au moins 5 membres du CME de l'école. Mais pour que l'élection du Maire Enfant soit faite par tous les membres du CME, il fallait qu'elle ait lieu tous les ans. Ce qui est le cas depuis 2012.

Voici la liste des membres du Conseil Municipal enfants :

Nina Arifi, Valentin Bocquier, Gaïlen Collignon, Noa Demeulemeester, Lorine Doyen, Marion Georges, Paul Laidie, Anaïs Nizet, Juline Poittevin, Bryan Poncelet, Heather Quaegebeur, Chloé Simon, Flavio Tessari et Emma Tronchet.

A l'issue du vote pour installer la municipalité enfants, c'est Bryan Poncelet qui a été élu Maire comme successeur de Chloé Simon, tandis que Lorine Doyen était désignée comme 1ère adjointe et Flavio Tessari comme 2ème adjointe.

JAUSSAUD
Métallerie
Fermeture
Clôture
Porte garage
Automatisme
Portail
03 24 33 35 88 - jaussaud.mfc@orange.fr

Globale SECURITE
La solution proche de vous !
Solution Intrusion
Solution Vidéo
Bld Louis Aragon 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. : 03.24.54.70.30 - Fax : 03.24.54.71.64
www.globalesecurite.fr

ISS ESPACES VERTS
...verts ...récréatifs ...sportifs ...urbains
ISS Espaces Verts
aménagement, entretien et rénove vos espaces...
Agence de Warcq
Route de Belval - BP 11
08000 WARCQ
T. 03 24 52 95 61 - F. 03 24 52 95 62
isswarcq@fr.issworld.com
www.iss-espacesverts.com

TITEUX
Equipements pour réseaux d'assainissement
Ferrometallurgie - Forge
Constructions métalliques
Garde-corps - Mains courantes
Ensembles mécano-soudés
www.titeux.fr
Christophe TITEUX
Z.A. - 352, Rue des Panses Brûlées - F-08330 VRIGNE-AUX-BOIS
Tél. : (0033) 03-24-53-24-02 ; Fax : (0033) 03-24-32-84-76
E-mail : ets.titeux@orange.fr

Mes vacances de l'été 2012

Une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans a profité des activités diverses et variées proposées en juillet. Il y en a eu pour tous les goûts, du camping à la danse en passant par le paint-ball, le laser-game, mais aussi des grands jeux d'extérieur. L'équipe constituée comme d'habitude d'animateurs diplômés était dirigée de main de maître par Natacha Leclère. Nelly Jurion assurait le service de la restauration avec énergie et disponibilité afin que le moment du repas soit agréable à chacun. Les repas eux-mêmes, de grande qualité étaient confectionnés par le traiteur Benoit Manciaux.

Les plus grands, âgés de 12 à 28 ans, ont eu l'occasion de participer à la Trans'Ardennes, qui a réuni du 23 au

27 juillet, 40 jeunes des communes d'Aiglemont, de La Francheville, de Montcy-Notre-Dame, de Nouzonville, et de Prix-les-Mézières. Sur leur chemin parcouru à vélo ils ont pu, entre autres, aller à la piscine de Fumay, pratiquer le mountainboard à Oignies en Belgique, et partager des veillées animées. La qualité et l'originalité des repas n'ont pas été négligées et tous se souviendront certainement de la paëlla préparée par l'association « Band of Fourmizz » ! Cette découverte de la « Voie verte » entre France et Belgique a permis de créer de véritables échanges entre les jeunes de toutes ces communes. Ce fut une grande réussite à laquelle doit être associé Mickaël Roberval, animateur de la structure l³ Prox.



Excellentes journées que celles de « Trans'Ardennes »
vécues par une quarantaine de jeunes des communes de la Communauté d'agglomération de part et d'autre de la frontière.

Quelques changements dans le fonctionnement du Service Enfance

Quelques modifications sont intervenues dans le fonctionnement du Service Enfance de la commune. La première concerne les horaires d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

Constatant que, durant les vacances scolaires, peu d'enfants fréquentaient la structure d'accueil enfance avant 8 heures, il a été décidé d'en modifier les horaires.

Dorénavant, l'accueil se fera de 8h30 à 18h30. Cependant, pour tenir compte des particularités dans les horaires de travail de certains bénéficiaires de ce service, un accueil réduit à 8 enfants sera mis en place de 8h à 8h30 ; il sera facturé au prix d'une demi-heure.

Le coût financier du dispositif était en effet important, car le respect de la législation sur l'amplitude du temps de travail obligeait à l'embauche d'un animateur supplémentaire.

Par ailleurs, il a été décidé que tout dépassement d'horaire serait facturé au prix d'une heure supplémentaire. Si des

retards devaient se répéter, le Service Enfance se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant ou les enfants habituellement concernés.

S'agissant des vacances, les inscriptions se feront à la semaine, ainsi que le pratiquent toutes les structures comparables de la région, pour des raisons évidentes de gestion des repas mais aussi de continuité pédagogique. Les inscriptions faites au-delà de la date limite ne seront prises en compte qu'en fonction des places encore disponibles.

Rappelons finalement - et ce pour les deux structures Enfance et Jeunesse - que sont considérés comme Aiglemontais les enfants dont les parents habitent Aiglemont et ceux qui sont scolarisés à l'école d'Aiglemont. Ainsi, par exemple, les enfants dont les grands-parents habitent Aiglemont mais qui ne font pas partie des deux catégories précédemment citées ne pourront pas bénéficier des tarifs aiglemontais.

Rentrée sans problème dans les écoles

Avec des effectifs stables de 146 élèves pour 6 classes, l'école a connu une rentrée sans difficulté. Cependant, il faut souhaiter que ce chiffre limite (en effet les tout-petits ne sont jamais comptabilisés par le ministère dans les effectifs d'une école) ne débouchera pas sur une suppression de poste qui impliquerait une fermeture de classe. Mais en 2013 le nombre des CM2 sortants sera seulement de 12, donc inférieur à celui des petits entrants. D'où un solde positif pour l'école. Le nombre des enseignants est donc toujours de 7 puisqu'après le départ de M. Vallet qui assurait le temps de décharge de Mme Durand et le quart-temps de Mme Hascher, c'est Melle Dupont qui assure pour l'année 2012 - 2013 ces fonctions.

Deux institutrices des classes maternelles, Mmes Bonnanno et Rigane bénéficient de l'aide d'agents communaux, Mme Doyen remplace Mme Doucet qui avait débuté l'année scolaire. A noter que selon la loi, les communes sont tenues de fournir



Selon une tradition bien ancrée, chaque élève quittant le CM 2 reçoit une clé USB sur laquelle il pourra conserver tout ou partie des documents produits sur les nombreux ordinateurs de l'école.

une ATSEM par école maternelle. Aiglemont, là encore, va au-delà de ses obligations, sachant que les salaires de ces personnels sont totalement financés par les impôts communaux.

Pas de changement dans l'organisation pédagogique, mais des aménagements matériels ont été rendus nécessaires par le nombre croissant des enfants fréquentant le péri et post scolaire. La classe de CM2 qui se trouvait au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école primaire a déménagé au premier étage dans la BCD. Celle-ci a été installée au rez-de-chaussée du bâtiment qu'elle partage avec le Service Enfance. La facilité d'évolution en est améliorée. D'ailleurs les horaires de l'école ont été modifiés pour permettre un accueil plus facile au restaurant scolaire qui affiche le plein avec près de 65 enfants à certaines périodes.

Les représentants des parents au conseil d'école :

Voici la liste des parents d'élèves élus au Conseil d'école :

Mmes BATAILLE Marie-Elisabeth, BRIARD Pauline, JACOB Amandine, TUOT Virginie, LOMNICKI Isabelle, PICARD Isabelle, POITTEVIN Sandrine, SIBOROWSKI Karoline, et M. HAZARD Mathieu



La fête des écoles qui marque la fin de l'année scolaire est toujours un moment apprécié de tous les parents.

En 2012, comme lors des années précédentes de nombreux projets ont été mis en place dans le cadre des activités scolaires et subventionnés par la collectivité. La classe verte à Moraypré a été particulièrement agréable avec un temps estival. La commune a également procédé au financement intégral des sorties piscine et a mis à disposition des élèves le dojo pour y pratiquer des jeux d'opposition, ainsi que la salle polyvalente pour le projet danse folk. Comme à chaque fin d'année, les élèves passant en 6ème ont reçu une clé USB sur laquelle ils ont pu collecter tous les travaux informatiques de leur scolarité à Aiglemont. Des dictionnaires et des calembres ont également équipé les classes. Enfin, compte-tenu des difficultés constatées par les enseignantes des petites classes pour accéder à la salle informatique située dans le bâtiment des classes élémentaires, un troisième Tableau Blanc Interactif vient d'être acquis par la commune ; il est installé dans la classe vacante de l'école maternelle qui avait usage de BCD.

C'est au mois de juin que traditionnellement a eu lieu la kermesse de l'école. Sous le chapiteau communal elle a remporté encore cette année un franc succès surtout lorsque les danses ont rassemblé presque tous les élèves. Ce fut pour les parents un moment très émouvant.

Maternelle, toute petite et petite sections



Les plus jeunes élèves du village sont regroupés dans la section de maternelle en charge de Mme Véronique Bonnano.

Grande section et cours préparatoire



Elèves de Grande Section de maternelle voisinent avec ceux du Cours Préparatoire sous la direction de Mme Emilie Lambert.

Maternelle, petite et moyenne sections



Une partie des élèves de petite section et ceux de la moyenne section de maternelle sont dans la classe de Mme Catherine Rigane.

Grande section et cours élémentaire 1



La classe de Mme Elizabeth Redont se compose d'une partie d'élèves de grande section et de ceux du cours élémentaire 1ère année.

Cours moyen première année



Directrice de l'école, Mme Christine Durand dirige la classe de cours moyen première année.

Cours moyen deuxième année



Melle Delphine Dupont a la responsabilité de la classe de cours moyen 2ème année.



Bonjour voisin !

Cela fait maintenant dix ans que la commune d'Aiglemont associée au Comité des Fêtes organise son barbecue communal. Après quelques tâtonnements et déménagements, cette manifestation a maintenant trouvé son allure de croisière sur l'espace Raymond Avril : il faut dire que les chapiteaux communaux, les barbecues géants, l'animation musicale et les vieilles voitures de l'AAVAA y sont pour beaucoup.

Dans les quartiers également s'organisent de plus en plus ces manifestations sympathiques.

Elles ont toutes leur charme et sont toutes différentes. Aux 250 participants du barbecue communal, on peut déjà associer les 60 joyeux drilles qui sont venus à l'angle de la rue de la Jonquette un dimanche de mai. Ce fut une réussite et, là encore chapiteau et grill géant ont favorisé l'ambiance malgré un temps frisquet qui a été vite oublié.

Plus modeste, mais aussi plus originaux ont été les riverains de la rue Corvisart. Un des leurs possédant un petit terrain en bordure de route, il fut décidé que celui-ci deviendrait



« la place des retraités ». Celle-ci fut inaugurée « en grande pompe » par le premier magistrat municipal. Il faisait beau et l'inauguration dura fort tard dans la nuit.

C'est dans le quartier de la Vigne que s'est déroulé pour la deuxième fois un repas de voisins. Dans un site favorable et par un temps agréable, une organisation impeccable a permis à tous de se retrouver et de passer un bon moment.

La convivialité n'est pas un vain mot dans notre commune et tous les participants à la cérémonie des vœux ou qui viennent au repas des seniors le savent bien. Certains pensent que les Ardennais sont des gens froids et peu accueillants, ils n'ont qu'à venir ici dans nos joyeux repas officiels ou informels.

Cependant les Romains qui voulurent s'y installer il y a 2 000 ans vous diraient évidemment le contraire !



Inauguration de la Place des Retraités, rue Corvisart.

Village fleuri

Des fleurs comme s'il en pleuvait en quantité ... c'est que les dénivelés importants qui modèlent la topographie de notre village font la joie des jardiniers. Les lignes de niveau s'étagent de 144 mètres à la gare, à 287 mètres au Pôle de Santé. Leurs méandres, leurs sinuosités, leurs à-pics impressionnants, leurs vallonnements, leurs courts à-plat sont autant d'invitations au fleurissement, à la plantation, à la création, à l'admiration.

Que l'on aborde le village par l'Est ou l'Ouest, par le Sud ou par le Nord, quelque chose nous dit que l'on entre dans un territoire particulier, qui fleurit bon notre Ardenne.

Les entrées du village ont été particulièrement soignées, par la mise en place de merlons, de fleurs nouvelles et de plantations appelées à se développer.

Quant on vient de Charleville, au virage de la Cressonnière, des jets d'eau moussent et éclaboussent un bosquet où se cache un calvaire. Cette création a maintenant cinq ans, et elle promet...

En passant, jetez un œil sur le blason de la commune qui demande une patience d'ange aux deux conseillers qui s'y attellent tous les ans...C'est de la véritable mosaïculture !



L'avenue Rimbaud s'ouvre sur un paysage à couper le souffle, découvrez les bois de Montcy et de Nouzonville... Des tilleuls alignés ombrant une promenade douce, équipée pour flâner et rêver.

L'espace Raymond Avril déploie un kaléidoscope de couleurs en toutes saisons, avec principalement des plantes vivaces harmonieusement choisies, aux feuillages variés... Il offre un cadre de rêve aux mamans avec leur bébé, aux grands une cabane rouge et jaune et aux ados un terrain de basket, sans oublier plusieurs jeux de boules pour tous les âges...

Les enfants de l'IMPE de Montcy notre Dame ont géré leur petit jardin comme tous les ans avec beaucoup de soin.

Dans le triangle de Manicourt, des « fourmis » à pattes de fer et à museau de bois attendent le passant devant leur haie de cosmos géants.

Rue Pasteur des tipis colorés rythment avec grâce le talus de l'école. Plus traditionnel, un tapis de roses égaie le débouché de la rue Jean Macé.

Place de la Mairie, cette année, c'est l'éblouissement. Nos jardiniers se sont surpassés, tant aux fenêtres de notre mairie où nichent de taquines hirondelles, qu'aux bacs accrochés en décalé sur la barrière qui borde la place. C'est vert, c'est rouge, ça pend, ça grimpe, ça oscille au moindre souffle. Les harmonies sont hardies, nouvelles et avec goût...



Mais notre mairie cache un secret. Un merveilleux petit jardin, un « jardin de curé ». Grâce au travail de tous, agents communaux, conseillers, bénévoles, ce qui n'était qu'une mauvaise friche de pierrailles a donné naissance à un méli-mélo gargantuesque. Des soleils hauts de trois mètres, des potirons de plus de trois kilos, des betteraves rouges, des bettes, du fenouil, mélangés avec art aux amarantes, aux ipomées, aux mufliers, aux soucis ! L'an prochain, ce jardin attend les amateurs : rejoignez le petit comité qui l'a fait naître ; toute aide sera la bienvenue.

De nombreuses suspensions égaient le village, spécialement la rue Condorcet, très minérale d'aspect. Un talus ingrat y a reçu cette année une plantation de cent-vingt sujets, grâce à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ». Attendons quelques années pour pouvoir juger de l'effet.

La rue de Saint-Quentin nous entraîne directement à la Meuse. Un talus arboré camoufle un bassin de rétention des eaux, hélas nécessaire. Au passage, jetez un coup d'œil au Rutz de Val, avec une vue imprenable sur la vallée de la Meuse. Puis on découvre notre perle, notre petit trésor, un bijou dans un recoin d'une minuscule clairière, dans un décor simple et frustre, la chapelle de Saint-Quentin.

Mais on aurait tort d'oublier tous ceux qui ont habillé leur jardin, leur maison à leur goût, avec beaucoup d'originalité. Beaucoup de nos concitoyens sont inscrits chaque année au concours des maisons fleuries. La commission une fois encore, en a pris « plein les mirettes ». Qui choisir ? Quoi choisir ?

LES LAUREATS DU CONCOURS 2012

Les membres du jury local du concours des maisons fleuries ont de plus en plus de difficultés, d'année en année, à établir un classement tant les concurrents sont nombreux et talentueux. Il faudrait pouvoir en récompenser davantage ! Cette année, ont été distinguées :

1^{er} / La maison de Mme Roze, au 7 rue Victor Hugo

2^e / La maison de M. Jean-Claude Paradon, au 15 rue de la Vigne

3^e / La maison de M. Michel Maquin au 2 parc Lejay



C'est beau partout ! C'est bien partout ! Il fallut pourtant se résoudre à voter. Félicitons les lauréats, mais tout autant ceux qui n'ont pas vu leurs efforts couronnés. Qu'ils se rassurent : c'est beau quand même. Et à l'année prochaine !

Les premiers résultats de l'association Solidarité - Aiglemont - Bohicon

Le voyage effectué fin Avril 2012 à Bohicon, par une délégation conduite par le Maire, Philippe DECOBERT, ainsi que celui, en septembre, de M. Jean-Pierre DRUMAUX, président de l'Association Solidarité-Aiglemont-Bohicon (SAB) ont permis de vérifier que le jumelage entre les deux communes était devenu actif dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau.

S'agissant de l'éducation, a été lancé un projet de centre de formation à la couture sur la commune de Gnidjazoun. Le centre de formation est prévu pour seize jeunes filles sur un cycle de trois ans. Le coût du formateur est pris en charge par la commune de Bohicon. Une formation plus théorique (français et mathématique) viendra compléter cet apprentissage pratique pour lequel ont été achetées huit machines à coudre, du mobilier (tables et chaises), ainsi que tout le petit matériel nécessaire et les fournitures de couture.

Par ailleurs, une nouvelle salle de classe a été construite pour le groupe B de l'école primaire de Gnidjazoun. Cette année encore, trente enfants disposeront du matériel scolaire et de l'uniforme nécessaire pour pouvoir effectuer leur rentrée scolaire. Des dictionnaires ont été remis à l'école primaire de Gnidjazoun ainsi que des ouvrages littéraires à la bibliothèque de Bohicon.

Enfin, l'accompagnement d'enfants en situation très difficile se poursuit grâce au Centre de Promotion Sociale.

On ne peut que noter avec satisfaction le diplôme décerné à l'Ecole Primaire du village de Gnidjazoun en tant qu'école championne du département du ZOU sous la direction de M. Jules AMMOUSOGA Directeur et de son équipe, tout comme le prix d'excellence décerné à Mme Adélaïde



Trente enfants ont pu être équipés du matériel ainsi que de l'uniforme indispensables pour leur rentrée scolaire.



Des médicaments des contraceptifs pour l'hôpital de Bohicon.



Philippe Decobert s'entretient avec l'infirmière du centre de santé de Gnidjazoun.

S'agissant de l'accès à l'eau, il a fallu revoir le dispositif du puits du village de Gnidjazoun ; en effet, la pompe installée depuis plusieurs mois ne fonctionnait plus. Il a donc été décidé d'acheter une pompe électrique immergée, dont l'installation a nécessité le raccordement au réseau électrique.

Seul regret, celui d'avoir dû remettre à l'année prochaine la réalisation de latrines dans une école primaire et une école maternelle de la commune de Bohicon, projet financé en commun par la commune d'Aiglemont, la communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

DOUSSOU en tant que meilleure enseignante du département du ZOU.

Dans le domaine de l'équipement sanitaire, le voyage de fin Avril a fourni à la délégation aiglemontaise l'occasion de rencontrer différents acteurs locaux de la santé : le Médecin Chef, M. François KOSSOUHO, le Directeur Départemental de la Santé (qui a permis la mise à disposition de l'infirmière pour le Centre de Santé de Gnidjazoun), l'infirmière Sabine ALLAOU qui a pris en charge tout récemment le centre de santé et le Directeur de l'hôpital de Bohicon. Il a été possible de parler directement de leurs difficultés et de leurs attentes. Comme en 2011, du petit matériel et des fournitures médicales ont été déposés dans les deux structures. La réussite du Centre de Santé a été soulignée, aussi bien dans la réponse qu'il apporte à la population que dans sa gestion et sa tenue. Rien que durant le séjour de M. et Mme DRUMAUX en Septembre, neuf accouchements y ont été réalisés dans de bonnes conditions...

« Il portait des culottes, des bottes de moto... »

Les passions naissent parfois de très bonne heure : Guy Libres juché sur la bécane de son grand-père !



La toute dernière trouvaille de Guy Libres, une splendide mobylette récupérée sur une décharge publique !

Il les aime depuis qu'il est tout petit. Dans son enfance à Montcy-Notre-Dame, il les a côtoyées, pratiquées, admirées avec son grand-père puis son père.

Guy Libres est un amoureux des motos...anciennes. Mais pas n'importe lesquelles : des 125 cm³ et « Motobécane » uniquement. Il est fidèle à la marque. Son plaisir est de redonner à un vieil engin son aspect d'origine, son éclat, sa splendeur.

« C'est à Harcy que j'ai eu ma toute première, je l'ai payée 1500 francs et j'ai mis un an à la restaurer » se souvient-il.

Véritable autodidacte en la matière, M. Libres a tout appris « sur le tas » et ses compétences sont reconnues car il fait partie du club « Terrot » à Villers-Semeuse. Cette association regroupe les passionnés de motos anciennes. Une fois par mois, ces fous de deux-roues participent à une randonnée de 200 km environ sur les routes du département, balade organisée par les différents clubs ardennais : Terrot, Peugeot, René Gillet. « Il faut rouler avec de temps en temps, mais sans trop les bousculer » reconnaît-il.

Les motos de collection sont également mises à l'honneur au cours de diverses manifestations. En 1999, elles ont escorté le défilé des « Ford T » pour la célébration des 100 ans de la marque américaine. Pour l'occasion, un rassemblement international avait eu lieu sur la « Prairie » à Sedan. M. Libres a aussi exposé ses motos dans la salle polyvalente d'Aiglemont au cours d'une journée sur la sécurité routière organisée par le dispositif I3Prox, il y a une dizaine d'années.

Comme tout collectionneur, il fréquente assidûment les bourses, comme celles de Reims, de Launois-sur-Vence, ou



Une partie de la collection, soigneusement astiquée et rangée...

encore le salon de la moto du parc des expositions de Charleville-Mézières pour y trouver des pièces neuves et d'occasion. C'est à Launois qu'il lui arrive d'exposer aussi ses motos anciennes restaurées.

C'est qu'il a eu jusqu'à cinq motos en état de marche, même si actuellement il n'en possède plus que deux qui roulent et une en chantier. Il faut dire que sa passion ne se limite pas aux motos : Mobylettes et Vélosorex font aussi partie des objets roulants qu'il bichonne. Sa première mobylette, acquise en 1973, avait nécessité presque un an de remise en état. Actuellement il possède quatre Solex prêts à rouler et aussi plusieurs mobylettes, toutes de marque Motobécane bien sûr ! Pourtant, depuis 2009, la législation pour les deux-roues a changé, obligeant les propriétaires à posséder une carte grise. Heureusement, le site Internet : « les Mordus du galet » facilite toutes les démarches administratives et parfois tracassières.

Si les motos modernes utilisent de l'essence sans plomb, pour les anciennes il faut mettre un additif, selon un certain dosage. Quant aux Solex, leur moteur 2 temps reste toujours d'actualité.

Ce passionné d'objets anciens est aussi un motard confirmé, puisqu'il participe chaque année aux deux principales courses cyclistes ardennaises : le « Circuit des Ardennes » et les « Boucles de la Meuse ». En complément de la gendarmerie, il participe au dispositif de sécurité. Il a obtenu la licence nécessaire pour exercer cette activité.

Guy Libres prend son passe-temps avec humour : « Restaurer un Solex coûte plus cher que d'en acheter un neuf. Les pièces détachées répondent à la loi de l'offre et de la demande et sont souvent onéreuses. Par exemple un dessus de selle en cuir peut être vendu 45 € ! »

Son atelier est situé dans sa cave et comme elle ne peut servir de garage, sa collection est éparpillée entre plusieurs sites, jusqu'à Mohon. Il est donc à la recherche d'un local à Aiglemont où il pourrait regrouper ses petits bijoux et, pourquoi pas, faire partager sa passion.



La Batterie Fanfare va fêter ses 10 ans

La batterie fanfare l'Aiglemontaise va fêter ses 10 ans d'existence le 17 mars 2013 avec un défilé le matin et un concert l'après-midi à 16H à la salle polyvalente. Elle sera accompagnée d'une musique militaire, la NOUBA du 1er régiment de tirailleurs basé à Epinal.

Créée très exactement le 9 janvier 2003, sous la présidence de M. Jean-Marie GONTIER, la batterie fanfare comprenait alors 12 personnes. A partir de 2005 et jusqu'à ce jour, M. Benoit AUTIER assure la fonction de président. La direction musicale quant à elle, a été confiée à M. Rémy PINCEMAILLE dès la création de l'association.

Si le projet, travaillé en 2002, a pu se concrétiser, c'est également grâce à la municipalité d'Aiglemont et à son maire Monsieur Philippe DECOBERT qui ont soutenu cette initiative.

Les répétitions se sont tenues dans les locaux de l'école primaire pendant 7 ans, jusqu'à la construction d'une salle de musique spécifique en 2010.

L'activité musicale a été riche durant ces 10 années : les cérémonies commémoratives, les concerts, puis le concours de classement CFBF où la batterie fanfare a été notée 1ère dans la catégorie division supérieure et 3ème du concours de défilé.

Pendant ces 10 années, l'effectif a grandi puisque la batterie fanfare compte désormais 21 musiciens. Ces derniers n'ont eu de cesse de progresser. A cette fin, différents stages ont été organisés dont le dernier qui s'est déroulé les 22 et 23 septembre. Retenez bien le rendez-vous du 17 mars 2013.

Au Gym Club, détente et convivialité

Le gym-club dont il n'est plus utile de souligner le succès année après année, vient d'entamer une nouvelle saison dans ses quatre disciplines, gym d'entretien, gym tonique, gym douce et danse de salon. Les séances ont lieu comme toujours dans la salle polyvalente : le lundi de 19h à 20h pour la gym d'entretien, le mardi de 19h à 20h

pour la gym tonique, le jeudi de 10h15 à 11h15 pour la gym douce, et le jeudi de 19h30 à 21h pour la danse de salon. Détente et convivialité sont les deux caractères principaux de l'ambiance qui règne au club. Pour le rejoindre il suffit de téléphoner au 03 24 35 19 53. Chacun a droit à deux séances d'essai gratuites avant de s'inscrire.



Football Club : une belle santé affichée

Aujourd'hui, le Football-Club d'Aiglemont, c'est une école de foot active, une catégorie seniors motivée, une catégorie vétérans toujours jeune, et pourquoi ne pas le dire, en conséquence, un président heureux !

Au début de la saison 2012-2013, l'école de football comptait 63 jeunes répartis en quatre catégories : la catégorie U 15 qui regroupe 17 joueurs nés en 1998 et 1999, la catégorie U 11, avec 11 joueurs nés en 2002 et 2003, la catégorie U 9, dont les 18 joueurs sont nés en 2004 ou 2005, la catégorie U 7, qui réunit 17 joueurs nés en 2006 et 2007. Avec l'appui de leurs éducateurs, Gaël, Thomas, Benoît et Damien, ils progressent, chacun à leur rythme, et profitent pleinement des entraînements hebdomadaires et des matchs, ainsi que des « plateaux » pour les plus jeunes.

Le groupe des seniors est composé de 32 joueurs répartis en deux équipes : promotion de 1e division Groupe B et seconde division Groupe H. L'entraînement de la totalité du groupe est assuré par Dominique Gérardin assisté de Dominique Sere, les mardis et jeudis de chaque semaine. Les matchs ont toujours lieu le dimanche après-midi.

Emmenée par Manoël De Oliveira et Eric Kaluzny, l'équipe des vétérans forte de 18 joueurs a le plaisir de retrouver le terrain chaque dimanche matin pour un match certes amical, mais néanmoins engagé. Si leurs performances physiques ne sont plus ce qu'elles étaient, force est de constater que nombre d'entre eux ont conservé une belle technique !

Lors de l'assemblée générale du club en juin dernier, le Président Dominique Gérardin a ainsi pu saluer l'engagement de chacun des joueurs à porter haut les couleurs du club, l'implication de la mairie et des différents sponsors ainsi que les efforts déployés par tous les bénévoles du club, avec une mention spéciale et méritée pour Guy et André. Les ambitions pour cette nouvelle saison sont clairement affichées : montée de l'équipe 1e en Première division, une bonne saison pour l'équipe B (sans connaître de forfait en cours de saison) et la poursuite de l'enseignement de qualité dont bénéficient les 63 jeunes pousses du club !



L'équipe des jeunes U 15



L'équipe A, le jour de sa victoire 6-0 sur Joigny-sur-Meuse en octobre dernier

Pour la suite de l'actualité du FCA tout au long de l'année, consultez le site Internet : <http://fc.aiglemont.footeo.com>



Les vétérans, toujours "jeunes", évidemment !

Wa-Jutsu : bientôt vingt ans !

La saison 2012-2013 du club sportif d'Aiglemont sera à marquer d'une pierre blanche. En effet, le club fêtera ses vingt ans en septembre 2013, lors d'un repas dansant animé par des démonstrations. Son dynamisme n'est plus à démontrer, preuve en est le nombre de ceintures noires en augmentation incessante.

Le club propose la pratique du Wa-Jutsu traditionnel japonais sans but compétitif. Cet art de défense, le plus souvent sans arme, contre un adversaire armé ou non, amène un équilibre physique et mental. Il n'est jamais trop tard pour pratiquer le Wa-Jutsu, le plus dur étant le premier pas sur le tatami ! Ce pas franchi, chacun va travailler sur la self-défense, les katas puis au fur et à mesure de l'apprentissage, chacun va découvrir que, au-delà d'une activité physique, les techniques sont plus subtiles que l'on pouvait croire. Le Wa-Jutsu amène à travailler sur la respiration et à dominer non seulement le corps mais aussi le mental. Les progressions techniques sont adaptées à l'âge et aux possibilités de chacun des pratiquants.



Pour tout renseignement complémentaire, contactez : M. Guy LEDOUX, professeur diplômé au 03 24 53 12 89 ou M. Jean -Yves BOULET, Président, au 03 24 33 54 62.

On peut pratiquer le Wa-Jutsu dès l'âge de 5 ans. Les exercices se déroulent dans une très bonne ambiance, et les plus jeunes comprennent vite que la méthode traditionnelle sans compétition exige beaucoup d'attention et de réflexion. Un cours de découverte est d'ailleurs proposé chaque année aux jeunes de l'école maternelle et primaire.

Ceux qui souhaitent découvrir la philosophie de cet art martial et se faire une idée sur l'ambiance du club peuvent venir participer, à tout moment de l'année, à des séances d'entraînement. Le club, sous la responsabilité de Guy Ledoux, les accueillera trois fois gratuitement.

Les cours regroupent chaque lundi et mercredi les pratiquants en fonction de leur âge et de leurs niveaux techniques. Le lundi ils sont assurés par Marc-Anthony Ledoux de 19 h 15 à 20 h 45. Le mercredi par Marie-Odile Esch à 17 h pour les 5 à 8 ans puis par Guy Ledoux à 18 h pour les 9 -10 ans, et ensuite de 19 h 15 à 20 h 45 pour les adolescents et les adultes.

Au temps d'Ambiorix le Gaulois

L'Ardenne n'est pas comode et Jules César s'en est rendu compte dès l'an 54 quand les peuples d'Ardenne(s) se soulevèrent. Malgré son alliance avec les Rèmes il est battu, les officiers de ses 7^e et 12^e légions sont massacrés. C'est grâce au secours de sa 10^e légion qu'il décime les Nerviens. Indutiomare et Ambiorix conduisent une nouvelle sédition mais César accourt à temps et mène une terrible répression : les villages sont incendiés, la population est traquée dans la forêt, les prisonniers sont vendus comme esclaves et Indutiomare, capturé, est décapité. C'est Vercingétorix qui soulage Ambiorix en attirant César en Auvergne.

Faut-il voir dans le lieu-dit « Le Champ Bataille » un souvenir de ces durs combats qui auraient opposé les guerriers ardennais à la 10^e légion romaine ? Au XIX^e siècle furent retrouvées au dessus de la fontaine de Jallois de nombreuses tombes très anciennes. Elles étaient alignées bordées de grosses pierres et à côté des ossements humains, on découvrit des urnes, de longues épées et des poignards.

Ce cimetière était analogue à celui trouvé entre Saint-Laurent et La Granville. Précisons qu'en 1860, il existait encore un chemin qui, du « Champ Bataille » menait jusqu'au lieu-dit « Le Charnier ». Ce chemin baptisé « le chemin des Ardennais » était-il celui emprunté par les guerriers locaux pour fuir César et qui auraient enterré sur place leurs morts ? Seules des fouilles archéologiques poussées pourraient nous fournir la réponse.

Sous le joug des romains

Dès la fin de la conquête, les envahisseurs s'emploient vite à « romaniser » la nouvelle province. Quelle meilleure façon de civiliser une région que d'y créer des infrastructures routières ? La voie Césarée qui reliait Rome à Reims en passant par Milan se divisait au niveau de cette cité en deux tronçons. L'un des deux se dirigeant vers Cologne traversait la Meuse au gué d'Aiglemont appelé : le gué du Romain, pour atteindre Ville-sur-Lumes au lieu nommé Angoury. A l'entrée de cette commune, dans un lotissement, une partie de cette voie romaine a été mise au jour il y a une trentaine d'années par une équipe d'archéologues locaux. Faut-il voir dans la toponymie de ce site les vestiges d'un « angara », c'est-à-dire un relais de poste où étaient échangés les chevaux ?

A Aiglemont même, dans le quartier des Grenets, des dalles mises au jour par l'Amiral Lejay avaient fait penser qu'il s'agissait là des vestiges de cette ancienne voie romaine.

Il faut préciser que les voies romaines secondaires étaient rarement dallées ; empierrées, elles étaient bordées de blocs enterrés, et parfois mêmes couraient sur la roche nue. La voie d'Aiglemont n'était sans doute que le seul chemin gaulois guéable amélioré, renforcé et élargi, d'où son nom.

La Gaule romaine

La région d'Aiglemont faisait partie de Belgica secunda dont la métropole était Reims dont une partie était nommée le pays Castrice fondé au 3^e siècle par Dioclétien. Si Marcel Dorigny s'interroge en 1951 sur le lieu d'implantation de Castrice, les fouilles archéologiques récentes l'ont situé précisément dans le quartier de Montcy-Saint-Pierre. Aux « Six Chemins » ont été exhumées de magnifiques frises qui sont actuellement exposées et scénarisées au musée de l'Ardenne. Ces frises ornaient un établissement de bains.

D'autres vestiges ont également été découverts en différents points du territoire. Selon les anciens les dispositifs de captage et de canalisation des ruisseaux étaient, il y a peu encore, de construction romaine et avaient pu servir à mouvoir les moulins à augets aux premiers siècles de notre ère.



Des vases en terre cuite, typiquement gaulois

De même, quand en 1860, le cours de la Meuse fut détourné au Moulin Godart pour faire passer la voie ferrée, on découvrit au fond de l'eau les vestiges probables des piles d'un pont qui unissait le Fond de l'Epine au Montcy-Notre-Dame d'aujourd'hui. Sur ce pont passait sans doute la voie qui avait préalablement traversé la Meuse par le gué du Romain.

Dans divers endroits de la commune furent également découverts des artefacts difficilement datables ainsi que des pièces de monnaies datant d'Auguste, de Marc-Aurèle, d'Antonin.

Une des découvertes les plus significatives et les plus récentes fut faite en mai 1931 par M. Troitin au Fond de l'Epine. Sa trouvaille consiste en quatre pièces dont l'une fut abondamment décrite par Marcel Dorigny. M. Troitin exhuma ces pièces en creusant un trou d'environ 60 cm dans son jardin près du bois du Différend. Malheureusement il ne put poursuivre ses fouilles car elles auraient dû se continuer dans un terrain voisin.

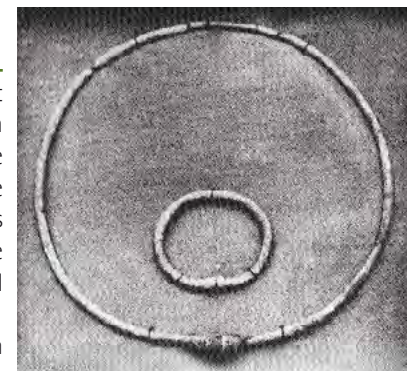
Il avait cependant trouvé outre les pièces de monnaie, des tessons de poterie, des pavés de carrelage, et des tuiles semblables à celles des couvertures habituelles de l'époque ainsi qu'une bague en bronze gravée d'une inscription latine : « SEVA FIDEM » et des statuettes.

C'est en 1848 qu'a eu lieu la trouvaille la plus intéressante faite par des habitants d'Aiglemont. En prenant des matériaux en face du Moulin Godart, entre le chemin et la Meuse, furent exhumées deux pièces importantes, un groupe sculpté et une colonne. Le groupe consistait en une statue équestre d'environ 40 cm hélas mutilée car fabriquée en calcaire coquillier très friable. La colonne en même matière était mieux conservée : le fût qui repose sur une base attique ne mesure que 1,50 m sur 0,38 m. Le chapiteau de style corinthien mesure 70 cm avec un ornement de feuilles d'acanthé très visible. Cet ensemble ne devait pas faire partie d'un bâtiment mais plus probablement ornait un monument funéraire. Ce qui confirme cette assertion, c'est qu'aux mêmes endroits furent exhumés des ossements, deux médailles ainsi que des pièces de monnaies.

Enfin, au lieu-dit « La Croix- là-haut », on découvrit une parure gallo-romaine comprenant un bracelet et une fibule.

Si une tradition récente fait d'un irréductible village gaulois armoricain le symbole de la résistance contre Rome, c'est pourtant dans la profonde forêt d'Ardenne que se tapirent les Eburons, les Rèmes et les Veromandues, guerriers gaulois des plus farouches qui conservèrent pendant cinq siècles leurs mœurs, leurs usages, leur culte. L'Ardenne fut un des derniers repaires de la Gaule traditionnelle dans un pays soumis à la loi romaine.

Selon Marcel Dorigny, c'est au pied des chênes que les druides de la Gaule trouvèrent leur refuge lorsqu'Auguste (31 av. JC - 14 ap. JC) eut exclu leurs fidèles du droit de cité romaine. Ils furent proscrits par l'empereur Claude à cause des cruautés sanglantes qui selon lui déshonoraient la religion celtique. C'est cependant aussi au fond de cette forêt que s'est forgée l'âme des Ardennais...



Un torque (collier rigide) un bracelet

DEPHI
PRODIGES PAYSANES ET AUTOMES DE METIERS

4 Allée de la Côte des Blancs
Parc d'activités Terres Rouges
51200 EPERNAY

Tél : 03.26.54.40.50 Fax : 03.26.55.67.81
Site : www.dephi.fr E-mail : info@dephi.fr

Ets KNEPER
SARL SIRET 786 420 307.00021

ZI. de MOHON
16, Rue Camille Didier
08000 Charleville-Mézières

FOURNITURES EN GROS ET PARTICULIERS
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
PRODUITS DE DÉCORATION

TÉL. 03 24 59 0169
FAX 03 24 56 08 90



Beaucoup de monde et d'ambiance au barbecue du 8 mai



L'équipe du Centre communal d'Action Sociale - CCAS est à votre disposition



Rock sur Elmont, le p'tit festival pas comme les autres et qui a su trouver son public



A Pâques, les œufs aiglemontais ont intérêt à bien se cacher...



Exposition « La sardine » à la chapelle de Saint-Quentin...



Renouvellement du contrat « Enfance » entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales



Une benne à textiles usagés est dorénavant à la disposition des habitants du fond de l'Épine. Et c'est pour une bonne cause, en plus !



La brocante de LARA attire toujours ses chineurs, bien qu'aujourd'hui il s'en tienne un peu partout



La marche nocturne d'ALICIA, pour laquelle il faut plus que jamais bon pied et surtout... bon œil !



Enfin ! Le projet de lotissement des Marliers sort de plusieurs années de procédure...



Recensement, deux fois : on a compté - et recompté - les Aiglemontais car il en manquait à l'appel !



Au traditionnel repas des seniors, on ne fait pas que banqueter, on danse aussi

LE MARIAGE DE LILIAN JONVAL
ET CHARLOTTE TURQUIN, LE 5 MAI



LE MARIAGE DE GEOFFREY ESSE
ET JUSTINE BECRET LE 23 JUIN



LE MARIAGE DE PIERRE CHRÉTIEN
ET MARIE-ANGE DUFOUR LE 9 JUIN



LE MARIAGE DE XAVIER DOYEN
ET MYRIAM WARZEE, LE 14 JUILLET



Lorine, Adjointe au Conseil Municipal Enfants a célébré avec le Maire le mariage de ses parents.

LES NOCES D'OR, CÉLÉBRÉES AVEC FAMILLE ET AMIS, DE MICHEL MAQUIN ET ANNETTE DUPONT, QUI SE SONT MARIÉS LE 9 JUIN 1962 À CHAUMONT - PORCIEN



LE MARIAGE DE LUDOVIC EMERY ET CÉCILE TOURTE, LE 1ER SEPTEMBRE



AGENDA 2013

JANVIER

Samedi 5 : vœux du Maire à la salle Polyvalente
Dimanche 6 : Bike and run organisé par le CDF

FEVRIER

Vendredi 1er : assemblée générale d'ALICIA
Vendredi 8 : assemblée générale de Solidarité
Aiglemont - Bohicon
Dimanche 10 : bourse multi-collections d'ALICIA

MARS

Dimanche 17 : concert de printemps de la Batterie Fanfare
Samedi 23 : repas des chasseurs

AVRIL

Samedi 6 : marche d'ALICIA
Samedi 6 : repas du Football - Club

MAI

Mardi 1er : barbecue municipal
Samedi 4 et Dimanche 5 : Ambassade des Confréries
Mercredi 8 : cérémonie anniversaire de l'armistice de 1945
Jeudi 9 : brocante de LARA
Dimanche 12 : repas des seniors

JUIN

Dimanche 2 : repas de la Confrérie de la Hure
Samedi 22 : repas de la SAB
Dimanche 23 : barbecue de la jonquette

JUILLET

Samedi 13 et dimanche 14 : fête nationale et
fête du village

SEPTEMBRE

Samedi 7 : repas de l'association de chasse
Samedi 28 : repas du Club de Wa-Jutsu

OCTOBRE

Dimanche 6 : expo de peintures d'ALICIA
Samedi 13 : marche d'automne avec ALICIA

NOVEMBRE

Samedi 9 : repas de la St Hubert des chasseurs
Lundi 11 : repas des Anciens Combattants
Samedi 16 : repas dansant du FCA
Samedi 23 : Sainte-Cécile de la BFA et repas dansant

DECEMBRE

Samedi 7 et Dimanche 8 : Téléthon avec le Comité des Fêtes
Vendredi 13 : concert de Noël d'ALICIA

Eau de bonne qualité à Aiglemont

L'Agence régionale de santé Champagne - Ardennes, chargée du contrôle sanitaire des eaux de consommation nous a communiqué dans le courant de l'année dernière le résultat des analyses faites en 2011 sur des échantillons de l'eau distribuée dans la commune. L'avis sanitaire global est que l'eau est de qualité satisfaisante. L'analyse indique que s'agissant de la qualité biologique, aucune des 12 mesures effectuées n'a donné de résultat non-conforme aux normes. S'agissant de la teneur en nitrates, avec 14,7 milligrammes par litre, l'eau a été jugée de bonne qualité. De même pour sa teneur en pesticides puisqu'aucun pesticide n'a été détecté. Sa teneur en fluor (0,1 milligramme par litre) est faible. En revanche, sa « dureté » est forte mais cela n'a aucune influence sur la santé des consommateurs.

ETAT - CIVIL 2012

NAISSANCES

Louise CANO (2 janvier)
Liam Nicolas BLACHOT LESAGE (31 janvier)
Eden Marie BRIARD (8 février)
Thibaut MATHIEU (2 mars)
Célestine MAILIER (17 mars)
Emma LIBRES (8 avril)
Lola DELEAU (12 mai)
Juliette DRZEWIECKI (11 juin)
Lola PLISSON (9 juillet)
Lysandro CAZZARO (13 juillet)
Victoire WIART BROUSMICHE (16 juillet)
Léo GERARDIN (28 août)
Nina GOUPILLEAU (11 septembre)
Merlin TRONCHET (15 septembre)
Mégane GROSDIDIER (24 septembre)
Rose NIVOIX (3 octobre)
Kimberley BUGNET (24 octobre)
Timéo MARCHAL (25 octobre)
Emma REMY (14 novembre)
Morgane POINT (18 novembre)

MARIAGES

Charlotte TURQUIN et Lilian JONVAL (5 mai)
Marie-Ange DUFOUR et Pierre Alain CHRETIEN (9 juin)
Justine BECRET et Pascal ESSE (23 juin)
Audrey CATOIRE et Yann TRONCHET (23 juin)
Myriam WARZEE et Xavier DOYEN (14 juillet)
Cécile TOURTE et Ludovic EMERY (1er septembre)

DECES

André DUGUET (8 janvier)
Michel GUSTIN (24 janvier)
Michel HYERLE (27 janvier)
Michel CART (10 février)
Jean-François LABERGRI (20 février)
Jacqueline LANGLOIS Vve PERWEZ (1er mai)
Madeleine CORNELUSSE Vve DISEUR (4 mai)
Claire WATREMEZ Vve GHIENNE (18 mai)
Alice TOMMASINI Vve TERZI (3 juin)
Jacky BRAZET (10 juillet)
Michel LELIET (12 juillet)
Monique ROUSSEL ép. GUIOT (23 août)
Charles MOREAU (26 octobre)
Jean LOTH (3 decembre)
Marie-Louise DEREIMS (10 decembre)

Bac à déchets

La collecte des déchets ménagers, des déchets verts, ainsi que la dotation des habitants en bacs marrons (déchets ménagers) ou en bacs verts (pour les déchets verts) est du ressort de la Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières aussi dénommée « Cœur d'Ardenne ».

Si vous êtes un nouvel arrivant dans la commune et que vous êtes démuné de bacs, il faut vous adresser au Service de gestion des déchets de « Cœur d'Ardenne » en précisant le nombre de personnes au foyer ou la superficie de votre terrain.

Si votre bac a été cassé, contactez le service de gestion des déchets : un bac neuf vous sera livré en échange de l'ancien. Si votre bac a été volé (ça arrive, hélas !) vous devez vous rendre à la mairie d'Aiglemont afin d'y remplir une déclaration de vol. Un nouveau bac vous sera alors attribué dans les meilleurs délais.

Voici les coordonnées du service :
Service de gestion des déchets
Communauté d'agglomération
de Charleville-Mézières – Cœur d'Ardenne
49 Avenue Léon Bourgeois BP 30559
08003 Charleville-Mézières Cedex
Tel : 03 24 57 83 20 – Fax : 03 24 57 83 21
Email : dechets@coeurardenne.fr

Ramassage des déchets 2013

Rattrapages des jours fériés :
Voici les jours et dates de rattrapage des ramassages
des jours fériés 2013 :

Collecte sélective du mardi 1er janvier :
rattrapage le lendemain, mercredi 2 janvier

Collecte des déchets verts du mercredi 1er mai : rattrapage
le vendredi 3 mai

Collecte des déchets verts du mercredi 8 mai :
pas de rattrapage

Collecte des ordures ménagères du vendredi 1er novembre :
rattrapage le samedi 2 novembre

Collecte des déchets verts du mercredi 25 décembre :
rattrapage le vendredi 27 décembre

Collectes d'encombrants :
Deux collectes d'encombrants auront lieu
le jeudi 14 mars et le jeudi 12 septembre

Collectes de sapins :
Deux collectes de sapins auront lieu
les mercredi 2 janvier et 9 janvier

Aides à l'amélioration de l'habitat

L'opération d'aide à l'amélioration de l'habitat de la Communauté d'agglomération va se poursuivre jusqu'à la mi-2014. Elle concerne les propriétaires désireux de réaliser des travaux visant à l'économie d'énergie. L'association PACT des Ardennes est chargée par la Communauté d'agglomération de les accompagner dans leurs projets et notamment de les aider à obtenir les aides financières dispensées par l'Anah (Association nationale d'amélioration de l'habitat) et la Communauté d'agglomération. Le PACT des Ardennes peut renseigner les propriétaires au téléphone au 03 24 58 42 20, ou directement dans ses bureaux au 103 Cours Briand à Charleville-Mézières.

Techniques Design Architectures



Tél : 03 24 57 42 19
Fax : 03 24 57 97 47
GSM : 06 82 69 07 59
Courriel : direction.flore@tda-architecture.com
9, rue de l'Abattoir
08000 Charleville-Mézières

Frédéric BONNET
Architecte D.E.N.S.A.I.S.



Jean MAGOT
Maison FONDÉE en 1885

Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales

12, rue Parmentier
08090 AIGLEMONT
Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01



COUVERTURE ZINGUERIE
ESCH Philippe
11, rue Parmentier
08090 AIGLEMONT
TÉL. : 03 24 56 06 17- Fax : 03 24 59 97 90

TP PONCIN

**TERRASSEMENT
DÉMOLITION
TARMACADAM
RÉSEAUX**

16, route d'Aiglemont - 08700 LA GRANDVILLE
Tél. : 03 24 57 43 05 - Fax : 03 24 58 28 41 - Email : tp.poncin@club-internet.fr

Nettoyage, Entretien, Rénovation



Industrie - Bâtiment - Collectivités - Particulier

Pose, décapage et/ou remise en état tout type de sol
Nettoyage haute pression, micro sablage (sols, murs, plafonds)
Travaux en hauteur : (vitrierie, murs, bardages, toitures...)
Nettoyage après sinistre : (incendie, dégât des eaux...)
Travaux de peinture : (intérieur/extérieur, pose de sols)
Isolation Thermique (Intérieure / Extérieure)
Espaces verts : (régulier ou ponctuel)
3D : (désinfection, dératisation, désinsectisation, Ets Agrée)

03.24.37.58.14.
08090 AIGLEMONT

ETS PAYART

Concessionnaire photocopieurs



ZAC Du Grand Ban
08000 LA FRANCHEVILLE
03.24.33.13.44



Ets LAUNAY
FOUR DE SANTÉ
11 rue Marcel DORCHY
08090 AIGLEMONT

Téléphone : **03.24.33.16.04**

A votre service :
Mme Karine LAUNAY
Diplômée d'orthopédie par
L'Université de Pharmacie de Reims
Certifiée par le Centre d'Etudes et de Recherche
sur l'Appareillage des Handicapés
<http://www.cerathtec.sga.defense.gouv.fr>

Nouveaux horaires
à compter du 1^{er} janvier 2013
du lundi au vendredi 8 h 45 - 20 h 00
Samedi 8 h 45 - 12 h 30




**Ingénieurs - Architecte -
Juristes - Géomètres...**
**De vrais professionnels
réunis en trois équipes
pour aménager et valoriser
les espaces**

DUMAY - URBA :
Atelier d'urbanisme et environnement

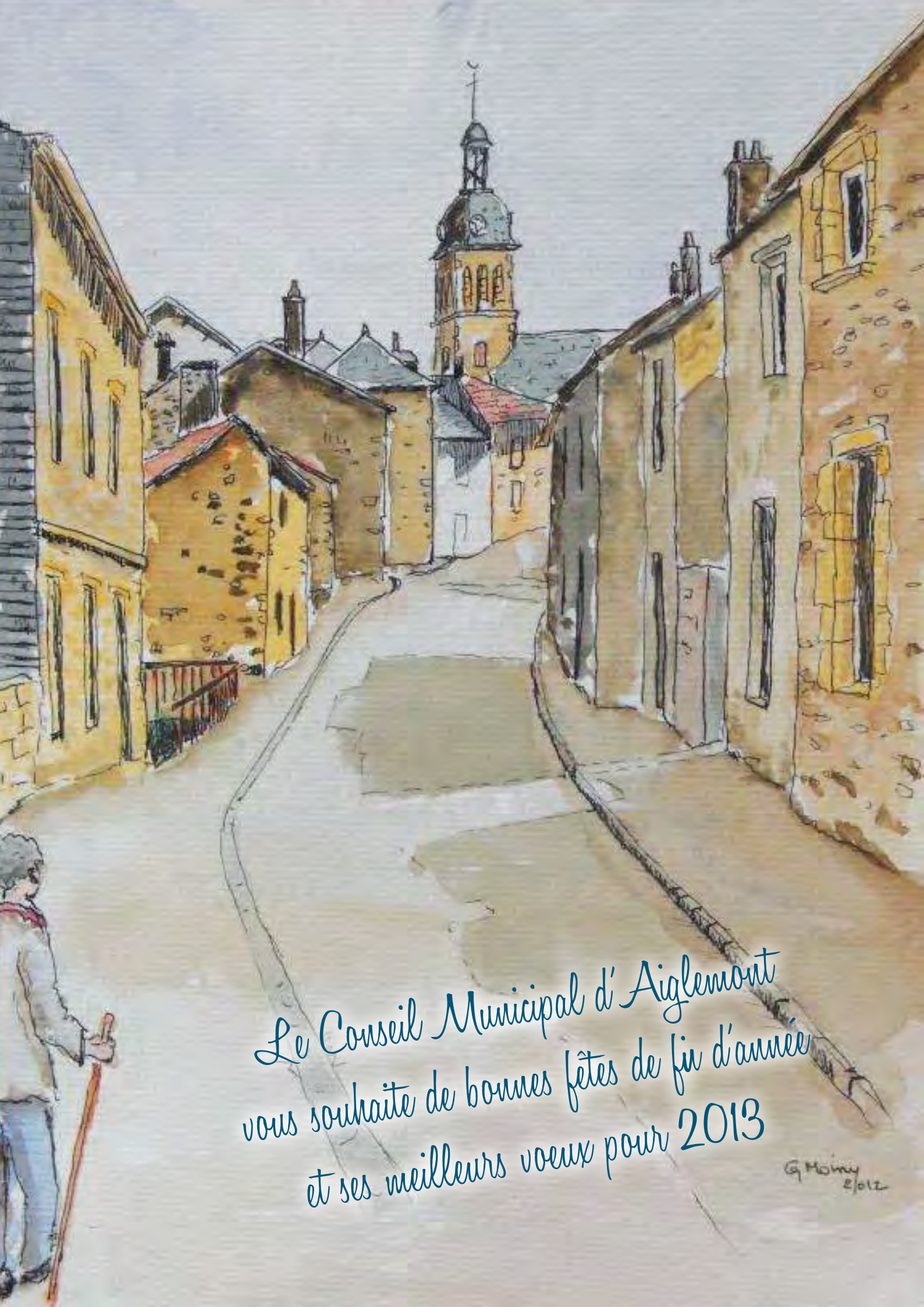
DUMAY - INFRA :
Bureau d'études infrastructures

DUMAY-TOPGEO :
Cabinet de géomètres-experts
et ingénieurs topographes

30 Avenue Philippoteaux
08200 SEDAN

Tél. : 03 24 27 87 87
Fax : 03 24 29 15 22

E-mail : dumay@dumay.fr



Le Conseil Municipal d'Aiglemont
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et ses meilleurs vœux pour 2013

G. Mouney
2/012